

**Décret n° 2002 - 354 du 10 Octobre 2002
instituant une commission chargée de la rédaction des projets de
lois prévues par la Constitution**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE :

Article premier : Il est institué une commission chargée de la rédaction des projets de lois prévues par la Constitution.

Article 2 : La commission de rédaction est composée ainsi qu'il suit :

M. Isidore MVOUBA	Président
M. Jean-Martin MBEMBA	Premier Vice-Président
M. Aimé-Emmanuel YOKA	Deuxième Vice-Président
M. Jean-Baptiste TATI LOUTARD	Membre
M. Rigobert Roger ANDELY	Membre
M. Pierre OBA	Membre
M. François IBOVI	Membre
M. Henri OSSEBI	Membre
M. Gabriel ENTCHA-EBIA	Membre
M. Alain AKOUALA-ATIPAULT	Membre
M. Lamyr NGUELE	Membre
M. Thomas DHELLO	Membre
M. Gabriel LONGOBE	Membre
M. Charles Zacharie BOWAO	Membre
M. M. Placide LENGA	Membre
M. Henri BOUKA	Membre
M. Martin ADOUKI	Membre
M. Marc MASSAMBA NDILOU	Membre
M. Christian OKEMBA	Membre
M. Godefroy MOYEN	Membre
M. Bernard TCHIKAYA	Membre
Mme Guillaumette KIAKOUAMA	Membre

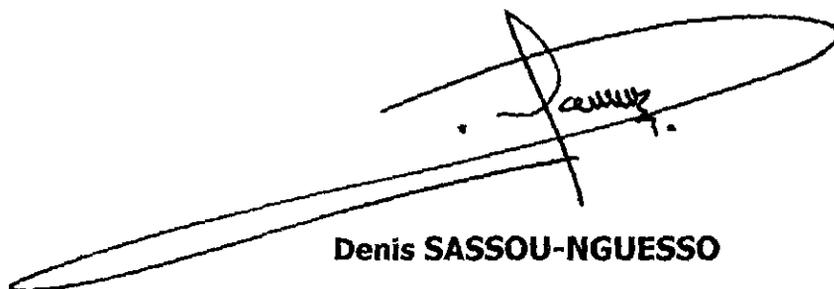
M. Emmanuel ALIHONOU	Membre
M. Gaston SAMBA	Membre
M. André MOUELE	Membre
M. Auguste ILOKI	Membre
M. Dominique BASSEYILA	Membre
Mme Delphine ADOUKI-EMMANUEL	Membre
M. Armand Blaise GALIBA	Membre
M. Paul ANTILLON	Membre
M. Pierre-Juste MOUNZIKA-NTSIKA	Membre
M. Martin Prosper NGAKEGNI	Membre
M. Antonin MOKOKO	Membre
M. Roger MOMPELET	Membre

Article 3 : La commission de rédaction peut faire appel à tout sachant.

Article 4 : Les frais de fonctionnement de la commission de rédaction sont à la charge du budget de l'Etat.

Article 5 : Le présent décret sera enregistré, inséré au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera. /.

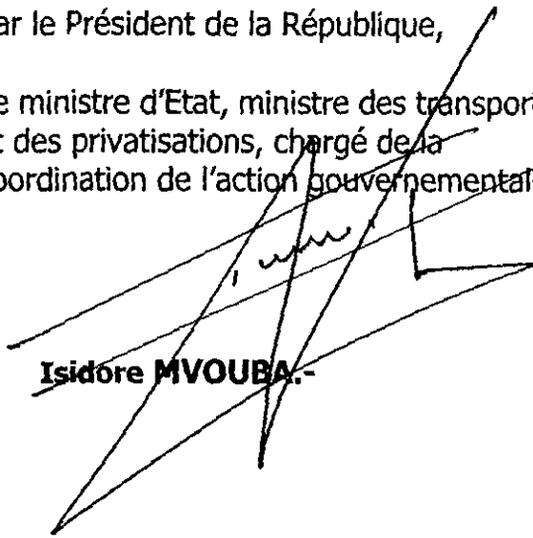
Fait à Brazzaville, le 10 Octobre 2002



Denis SASSOU-NGUESSO

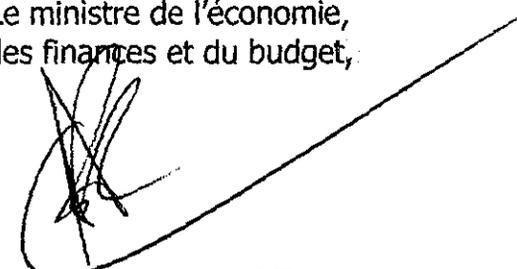
Par le Président de la République,

Le ministre d'Etat, ministre des transports
et des privatisations, chargé de la
coordination de l'action gouvernementale,



Isidore MVOUBA.-

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,



Rigobert Roger ANDELY.-